



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5010056

N/REF : 13/12/2024 15H15 C:002640 I:31804
V/REF : 001997
V/Email reçu le Vendredi 13/12/2024 à 15H15

ALLIADE HABITAT

Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. 7560
IMMEUBLE : VALLEE D'AZERGUES
298-328-348, ROUTE DE LYON
.
69380 LOZANNE

Dardilly, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: 030354-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 348 ROUTE DE LYON - LOGEMENT EX CANTIN AU 3EME ETAGE PORTE 29
AU 3EME ETAGE SOUS PASS
UG 442450

MOTIF : INTERVENIR POUR LA MISE EN SECURITE ELECTRIQUE AVEC CONSUEL SUR UN
LOGEMENT DE TYPE T4 (ELB205)

Donneur d'ordre : M. D. GUYENNON por

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Entretien, diagnostic logements

LE 30/12 A 14H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT EX CANTIN AU 3EME ETAGE
CONTROLE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES APPAREILLAGES
CONTROLE DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES DU LOGEMENT
CONTROLE DES INTERRUPTEURS DIFFERENTIELS
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE

SUITE AU DIAGNOSTIQUE ELECTRIQUE DU LOGEMENT AVEC CONSUEL SOUS SECTION 4
SELON LA NORME FD C16-600, REALISATION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES
NECESSAIRES A LA MISE EN SECURITE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU
LOGEMENT, SOIT :

REPRISE ECLAIRAGES POINTS DE CENTRE, POSE DE 5 DOUILLES ET AMPOULES
MANQUANTES

SALLE DE BAIN :
- CREATION D'UNE LIAISON EQUIPOTENTIELLE ABSENTE SUR CADRE DE PORTE
METALLIQUE

TABLEAU ELECTRIQUE :
- FOURNITURE ET POSE D'UN INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL 63A 30MA TYPE A
BIPOLAIRE EN TETE D'INSTALLATION AVEC REPRISE DU CABLAGE DE L'ENSEMBLE



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5010056

ET SERRAGE DE TOUS LES DEPARTS

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION - OK

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 08/01/25 a 18H26 M. D. GUYENNON por

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	1	35,87	35,87
1,00	EL1200-H.MO Creation liaison equipo port	1	39,34	39,34
1,00	ELB205-Diagnostic logement SS4	1	134,15	134,15
5,00	EL0410-Rempl.Douille Ampoule électrique	1	5,21	26,05
5,00	EL1360-FP.Ampoules LED 9W E27	1	8,13	40,65
1,00	EL0600-Rempl.Interrupteur Diff 63A 30mA	1	162,00	162,00
			TOTAL HT	438,06 €
			TVA	57,22 €
			TOTAL TTC	495,28 €

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
303,91 €	10 %	30,39 €
134,15 €	20 %	26,83 €

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

69120 VAULX-EN-VELIN

12 chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

SAS au capital de 30 000 €

RCS. LYON 419 990 171 – TVA intracommunautaire FR 83419990171

Tél : 04 78 20 96 35 - Fax : 04 78 20 03 45

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 1884 958 - B.I.C : SOGEFRPP

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°001997
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Beaujolais Val de Saône2
13 rue Claude Bernard BP.80165
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Emetteur : MR GUYENNON David

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

13/12/2024-155.

Prestation Parties Privatives

Etat des lieux sortant, Travaux à réaliser entre le 16/12/2024 et le 03/01/2025

Votre contact : MME JOVANI Sylvie (0698459526)

LOGEMENT VACANT - SUR PASS CONSUEL ELEC

VALLEE D AZERGUES (ONV - 0016 - VAAZ - V348)

Logt Vacant Anc Occupant : MME CANTIN Sylvie
571689/68

348 ROUTE DE LYON
69380 LOZANNE Logement n° 442450, porte n°0029, 3ème
étage, Type 4

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELB205 - DIAG ELEC LOGEMENT SS4	141,21	1,00 FOR	141,21	20,00%
Diag élec logement avec CONSUEL suivant norme FD C 16-600 SOUS SECTION 4 La prestation comprend, - vérification de la présence d'un appareil général de commande et de protection accessible - vérification de la présence et de l'adéquation d'un dispositif différentiel à l'origine de l'installation, de sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre - vérification du respect des règles liées aux zones dans les salles d'eau et la présence d'une liaison équipotentielle, - vérification de la protection des conducteurs et leur dimensionnement de manière à ne pas risquer la surcharge - vérification de la présence de matériels et appareillages incomplets vétustes, inadaptés et/ou détériorés ainsi q				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT		141,21 €
Total TVA	20,00%	28,24 €
Total TTC		169,45 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat pour le compte d'ONV
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°001997
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR